

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAIN A SECURITY
REQUIREMENT

CE DOCUMENT CONTIENT UNE EXIGENCE
EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Business Management and Consulting Services Division
/ Division des services de gestion des affaires et de
consultation
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Lease Brokerage Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP157-140570/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 20140570	Date 2014-01-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZG-419-26691	
File No. - N° de dossier 419zg.EP157-140570	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-02-04	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lam, Daphne	Buyer Id - Id de l'acheteur 419zg
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1074 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Herein Voir aux présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP157-140570/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

419zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20140570

File No. - N° du dossier

419zgEP157-140570

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Voir la modification de l'invitation 002.

Solicitation No. - N° de l'invitation EP157-140570/A	Amd. No. - N° de la modif. 002	Buyer ID - Id de l'acheteur 419ZG
Client Ref. No. - N° de réf. du client EP157-140570	File No. - N° du dossier 402ZG. EP157-140570	CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

La présente modification 002 vise à reporter la date de clôture de la demande de soumissions, répondre aux questions des soumissionnaires et à modifier la demande de propositions (DP).

La date de clôture de la demande de soumissions est reportée au 4 février 2014 à 14 h HE.

Les questions et réponses 1 à 3 sont publiées à la demande de soumissions 001.

Questions et Réponses

Question 4 :

Partir 3, Page 9. Les copies papier doivent-elles être en noir et blanc ou l'exigence relative à l'affichage en noir et blanc ne s'applique qu'à la copie électronique?

Réponse 4 :

Peu importe, il suffit que ce soit lisible.

Question 5 :

Les réponses requises suivantes sont-elles requises pour la présentation de la soumission dans le cadre de la demande de propositions (DP)?

- Pièce jointe 1 du Processus de surveillance de la qualité
- Pièce jointe 2 du Processus de surveillance de la qualité
- Annexe B : Base de paiement
- Annexe C : Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité
- Annexe D : Exigences en matière d'assurance
- Annexe E : Formulaire d'autorisation de tâches

Réponse 5 :

Les pièces jointes 1 et 2 du Processus de surveillance de la qualité : Ces deux pièces jointes seront utilisées au moment de l'autorisation de tâches.

Annexe B : Base de paiement : L'autorité contractante remplira l'annexe avant l'attribution du contrat selon la proposition financière du soumissionnaire retenu.

Annexe C : Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité : Cette liste de vérification précise les exigences en matière de sécurité pour ce contrat. L'entrepreneur doit respecter ces exigences avant l'attribution du contrat. Le soumissionnaire doit remplir la pièce jointe 1 à l'annexe C avant la clôture de la soumission,

Annexe D : Exigences en matière d'assurance : La présente annexe D joindra le contrat subséquent et le soumissionnaire doit répondre à l'exigence énoncée à la partie 6, article 3.

Annexe E : Formulaire d'autorisation de tâches : Ce formulaire sera utilisé lorsque le responsable du projet demande l'exécution d'une tâche conformément au contrat et à l'énoncé des travaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation EP157-140570/A	Amd. No. - N° de la modif. 002	Buyer ID - Id de l'acheteur 419ZG
Client Ref. No. - N° de réf. du client EP157-140570	File No. - N° du dossier 402ZG. EP157-140570	CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Question 6 :

Partie 5, Page 33. Devons-nous présenter toutes les attestations et exigences d'ici la date de la soumission ou la date du contrat? Pouvons-nous présenter l'autorisation de sécurité au plus tard à la date d'attribution du contrat?

Réponse 6 :

On a déjà répondu à cette question à la Partie 5, Article 1.3.

En ce qui concerne l'autorisation de sécurité, veuillez consulter la Partie 6, Articles 1.1 et 1.2.

Question 7 :

Pièce jointe 1 de la Partie 3 – Barème de prix, Page 11-12. On suppose que le taux 1 501 à 2 000 mètres sera en vigueur pour des ententes de plus de 2000 mètres?

Réponse 7 :

Veuillez consulter la modification à la demande de soumissions 001.

Question 8 :

Partie 7, Page 41. Quelles sont les limites relatives à la taille? Les tableaux de prix semblent indiquer que la taille maximale d'une transaction est de 2 000 m². Toutefois, nous ne trouvons pas d'énoncés qui indiquent clairement la limite des transactions de 2000 m²? Ou la limite est-elle de 250 M\$, peu importe la taille?

Réponse 8 :

Veuillez consulter la modification 001.

Question 9 :

CTO2.3, Page 19. Le gestionnaire principal des transactions peut-il être un gestionnaire des transactions (détail et bureau)? Puisqu'il n'y a aucune autre qualification pour le gestionnaire principal des transactions que celle de cinq (5) ans d'expérience et une démonstration de l'expérience passée, par rapport au gestionnaire des transactions, pour lequel il y a des exigences en matière de taille et de volume.

Réponse 9 :

Oui, c'est possible si toutes les exigences sont remplies.

Question 10 :

CTO2.3, Page 19. Les fonctions des gestionnaires des transactions (espace à bureau et location commerciale) peuvent-elles être occupées par la même personne lorsque le volume opérationnel est bas (à condition qu'il remplisse toutes les exigences)?

Réponse 10 :

Oui. C'est possible à condition que toutes les exigences soient remplies.

Solicitation No. - N° de l'invitation EP157-140570/A	Amd. No. - N° de la modif. 002	Buyer ID - Id de l'acheteur 419ZG
Client Ref. No. - N° de réf. du client EP157-140570	File No. - N° du dossier 402ZG. EP157-140570	CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Question 11 :

CTO2.2 et CTO2.4, Page 19. Les fonctions du courtier commercial affilié et du courtier affilié peuvent-elles être occupées par la même personne lorsque les volumes opérationnels sont faibles (à condition qu'il remplisse toutes les exigences)?

Réponse 11 :

Oui. C'est possible à condition que toutes les exigences soient remplies.

Question 12 :

CTO1, Page 19. Quelle est la taille minimale de l'équipe pour être conforme?

Réponse 12 :

La taille de l'équipe relève du soumissionnaire à condition que toutes les exigences de la DP soient remplies.

Question 13 :

CTO1, Page 19. Obtient-on des points supplémentaires pour être en mesure de fournir une grande équipe de gestionnaires de transactions qualifiés?

Réponse 13 :

Non.

Question 14 :

CTO3, Page 20. En ce qui concerne les qualifications des gestionnaires de transactions, est-ce pour la représentation des locataires ou de l'organisme?

Réponse 14 :

Il s'agit d'un critère coté, veuillez consulter CTC6.

Question 15 :

CTC3 /CTC4, Page 22-23. Cherchez-vous un seul exemple de l'expérience de l'équipe de projet pour CTC3 et CTC4?

Réponse 15 :

L'expérience minimale à démontrer pour chaque critère est d'une pour CTC3 et CTC4.

Question 16 :

CTO3.8, Page 20. Qu'est-ce que constitue un contrat d'affiliation?

Réponse 16 :

Il s'agit de l'entente légale selon laquelle le soumissionnaire, membre de l'OACIQ ou du RECO, a retenu les services ou est en mesure de fournir les services qui nécessitent une inscription avec une autre autorité de délivrance de permis, le cas échéant. Si aucune entente n'existe, une explication détaillée de la façon, dont le soumissionnaire, répond aux exigences d'inscription de l'OACIQ ou du RECO simultanément.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP157-140570/A

Amd. No. - N° de la modif.
002

Buyer ID - Id de l'acheteur
419ZG

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EP157-140570

File No. - N° du dossier
402ZG. EP157-140570

CCC No. /N° CCC - FMS No./N° VME

Question 17 :

CTO1 – CTO3, Page 19. Pouvez-vous fournir les définitions/responsabilités définies pour tous les rôles principaux à CT1-CT3?

Réponse 17 :

Des définitions/responsabilités ne sont pas disponible. Il incombe aux soumissionnaires de déterminer comment mieux répondre aux exigences de la DP. .

Question 18 :

Partie 6, Page 39-39. Il n'est pas indiqué à quel endroit la Partie 6, Article 2 et la Partie 6, Article 3 devraient être incluses. Devraient-elles être incluses dans la SECTION III – Certifications ou SECTION IV – AUTRES RENSEIGNEMENTS?

Réponse 18 :

Pour l'article 2, il incombe à l'autorité contractante d'examiner les renseignements financiers du soumissionnaire au cours de l'évaluation. Veuillez lire la clause A9033T (2012-07-16), Capacité financière, offerte sur le site Web du Guide des CCUA : <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/A/A9033T/8>.

La DP est modifiée comme suit :

Partie 7 – Clauses du contrat subséquent

A l'article 2 - **Clauses et conditions uniformisées**

Supprimer le site internet suivant :

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

Remplacer par le site internet suivant :

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

Toutes les conditions demeurent inchangées